

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 5

Artikel: Apistan : procédure d'homologation en Suisse
Autor: Gerig, Luzio
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apistan : procédure d'homologation en Suisse

Luzio Gerig, section apicole, FAM, 3097 Liebefeld-Berne

Etat actuel

Les travaux nécessaires à l'autorisation du produit **Apistan** (Sandoz) sont en cours. Durant les essais que nous avons effectués pour tester les lanières d'Apistan, nous nous sommes heurtés à trois problèmes que nous n'avons pas encore pu résoudre, à savoir :

- Pendant quelle durée faut-il laisser les lanières suspendues dans la colonie pour que l'efficacité soit suffisante ?
- Combien de résidus s'accumulent-ils dans une colonie ?
- Quelle influence les résidus dans la cire exercent-ils sur le couvain ? (La cire forme le berceau des larves d'abeilles.)

Les lanières d'Apistan introduites en fin d'été dans les colonies à traiter devraient y rester pendant plusieurs semaines et auraient ainsi une action acaricide de longue durée, touchant plusieurs générations de parasites, ce qui constituerait une nouvelle étape dans la lutte contre les varroas. Les abeilles qui touchent les lanières en plastique répartissent dans toute la colonie la substance active que celles-ci contiennent ; il s'agit du fluvalinate, du groupe des pyréthroïdes. Ce procédé aurait pour but de détruire les varroas au fur et à mesure de leur éclosion. Si le mode d'emploi est bien suivi, un traitement ultérieur la même année ne serait plus nécessaire.

Les expériences que nous avons rassemblées jusqu'aujourd'hui ne nous permettent pas de confirmer la totale innocuité que les instituts apicoles confèrent à l'Apistan dans certains pays étrangers, particulièrement lors d'un usage répété année après année.

La détection de résidus dans la cire, poursuivie par des chercheurs étrangers et par nous-mêmes, a donné des résultats très contradictoires. Les propriétés chimiques et le mode d'application des lanières d'Apistan contenant 10 % de matière active sont en effet tels qu'une accumulation de la substance active dans la cire est vraisemblable. Les méthodes d'analyse fournies par le fabricant (Zoecon, USA) n'ont cependant pas permis à deux laboratoires spécialisés en Suisse d'effectuer des analyses de résidus reproductibles.

Pour cette raison, la section apicole a été obligée de mettre au point une nouvelle méthode fiable pour la détermination des résidus dans la cire.

Travaux à accomplir

1. Déterminer les résidus avec la nouvelle méthode.
2. Contrôler la répartition de la substance active dans la colonie.
3. Examiner l'accumulation ou la dégradation (métabolites) de la substance active.
4. Déterminer la quantité de substance active libérée dans la colonie après un traitement (adaption de la méthode mentionnée sous 1. pour déterminer la quantité de substance active restant dans les lanières).
5. Fixer le seuil de tolérance pour les résidus dans la cire, au-dessus duquel des traitements répétés provoquent une certaine mortalité du couvain.
6. Examiner les possibilités de purification de la cire contaminée lors du recyclage.
7. Examiner les possibilités d'élimination, conforme aux principes écologiques, des lanières d'Apistan utilisées, contenant des restes de substance active en quantité importante.
8. Fixer la durée d'application pour obtenir une efficacité optimale et une quantité de résidus minimale, en s'appuyant sur les résultats des analyses susmentionnées.

Conclusions à l'intention des apiculteurs

A notre avis, il serait indéfendable et prématuré d'autoriser l'emploi des lanières d'Apistan en cédant à la pression des apiculteurs. C'est en nous fondant sur le niveau actuel des connaissances et les problèmes non encore résolus que nous sommes arrivés à cette conclusion.

Le produit Apistan ne pourra donc pas être utilisé cette année.



La LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES VARROAS est une méthode appropriée et acceptable pour maintenir bas le nombre de varroas.

Nous vous prions de vous tenir au courant par la lecture de nos articles dans le *Journal suisse d'apiculture* et de suivre notre devise :

« Limiter au strict minimum la présence de substances chimiques dans les colonies d'abeilles. Les générations futures d'abeilles et d'apiculteurs vous seront reconnaissantes de pouvoir disposer de rayons non contaminés ! »

POUR UNE LUTTE EFFICACE CONTRE LA VARROASE

Faites les modifications nécessaires en adaptant sur vos ruches Dadant un fond (plateau) muni d'un tiroir et d'une tôle perforée en aluminium de 1,5 mm d'épaisseur ou d'un treillis galvanisé à mailles soudées de 3,2 mm.

● TÔLE PERFORÉE EN ALUMINIUM

1,5 mm d'épaisseur, 400 trous au dm² ou 8200 trous sur un fond Dadant

- Dimension standard DB 12 cadres (47,5×44 cm) Fr. 17.—
- Dimension standard DT 11 cadres (51×41 cm) Fr. 20.—
- Sur mesure, toutes dimensions désirées le m² Fr. 100.—
- Rabais par quantité (10 / 20 / 50 pièces)

● TREILLIS À MAILLES SOUDÉES

NOUVEAU! LARGEUR 50 cm

galvanisé, 3,2 mm d'entre-mailles

- Toutes longueurs (1, 2, 3, 4, 5, 10, 20 cm, etc.) le mètre courant Fr. 17.—
- Dimension standard DB 12 cadres (47,5×44 cm) Fr. 9.50
- Sur mesure, toutes dimensions désirées le m² Fr. 45.—

● NOUVEAU PLATEAU « SPÉCIAL VA »

avec tôle perforée en aluminium

(ou treillis sur demande)

tiroir pratique à l'arrière

avec couvre-fond de contrôle

RABAIS de quantité (10 / 20 / 50 p.)

	DB	Fr. 83.—
non monté	DB	Fr. 70.—
	DT	Fr. 86.—
non monté	DT	Fr. 73.—
(DB 10 cadres sur demande)		

● COUVRE-FOND PLASTIQUE (PVC)

souple
lavable
réutilisable
à volonté

- DB réduit (50×37 cm) Fr. 2.20
- DB 10 cadres idem Fr. 2.20
- DB maxi (50×44,5 cm) Fr. 2.40
- DT réduit (55×34,5 cm) Fr. 2.40
- DT maxi (55×41,5 cm) Fr. 2.40
- Suisse (45×29,5 cm) Fr. 1.50

RABAIS de quantité pour 10 / 20 / 50 / 100 pièces.

- Dimensions spéciales, sur demande, coupe comprise, le m² Fr. 14.—

● LOUPE DE CONTRÔLE (grossissement 2 × et ½)

Fr. 7.50

- Autres modèles avec et sans lumière, entre Fr. 15.— et 19.— (demandez-nous de plus amples renseignements à ce sujet).

Tout savoir sur la varroase et prendre conscience de cette parasitose qui nous envahit :

- Varroa et Varroatose, de P. Robaux
(un ouvrage très documenté) Fr. 51.—
- L'Apiculture à hausses multiples et la Varroase,
de K. Pfefferlé Fr. 55.—
(un ouvrage dans lequel la varroase est très bien expliquée,
avec photos, de lecture facile)

Rithner & Cie – Apiculture – Le Chili 29 – 1870 Monthey